

Miss T. Kelly

DÉCLARATIONS ET DISCOURS



CANADA

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

N° 70/12

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA ET LE TIERS-MONDE

Allocution du secrétaire d'État aux Affaires
extérieures, l'honorable Mitchell Sharp, à
l'Université de Toronto, le 18 septembre 1970.

En juin dernier je publiais au nom du Gouvernement une série de documents sous la rubrique "Politique étrangère au service des Canadiens". Rien de plus simple que ce titre, qui, pourtant, exprimait clairement l'objectif que poursuivait le Gouvernement en entreprenant de faire une revue fondamentale et générale des relations politiques et opérations du Canada à l'échelle internationale. Il s'agissait de scruter la politique étrangère du pays en fonction de nos intérêts nationaux de base, de parvenir à des conclusions quant à l'efficacité de cette politique en regard de la position du Canada dans le monde de 1970, d'identifier les secteurs où des changements s'imposaient et de donner de nouvelles directives pour l'avenir.

Ce soir, je parlerai de la "politique étrangère du Canada et du tiers-monde". J'entrerai plus tard dans le vif du sujet, si vous avez la patience de me suivre. Mais je voudrais d'abord vous dire quelques mots sur la politique étrangère du Canada dans son ensemble. Je commencerai par analyser avec vous les documents du Gouvernement sur la politique étrangère, vous dire ce qu'ils sont au juste, puis pourquoi et comment on les a écrits. Dans une certaine mesure, ils sont l'expression de décisions rendues par le Gouvernement. Dans une certaine mesure aussi, ils font connaître la ligne que le Gouvernement entend suivre. A cet égard, ils sont des énoncés de politique de la part du Gouvernement. Mais beaucoup plus encore, ces documents, et en particulier le document général, formulent les vues du Gouvernement. Ils formulent dis-je, ses vues sur le monde tel qu'il existe aujourd'hui, sur la place du Canada dans ce monde, sur les objectifs nationaux que poursuit le Canada et sur la façon de les poursuivre et de les réaliser dans leur dimension internationale. Quand il exprime ses vues, le Gouvernement engage le débat et recherche la participation du plus vaste auditoire possible, et, à toutes fins pratiques, il dit ceci: "Voici notre façon de voir les choses: quelle est la vôtre?" Si nous voulons que cette petite plante fragile et délicate qu'on appelle la démocratie de participation s'épanouisse et porte des fruits, il faut que le public intéressé apprenne à engager le dialogue avec le Gouvernement sur les questions en jeu et que le Gouvernement aussi apprenne à profiter d'un tel dialogue.

Ce n'est pas tellement facile. Les institutions résistent aux changements et quand ces institutions ont comme objectif déclaré d'accéder au pouvoir politique et de le conserver, la résistance est d'autant plus grande. Je considère cette rencontre comme un élément de l'apprentissage essentiel que nous faisons tous.

Il en est de même de la publication du document sur notre politique extérieure. A plus long terme la valeur de ce document dépend, non des armes qu'il donne aux critiques du Gouvernement ni de la manière dont on utilise ces armes, mais de la qualité, de la pertinence et de l'efficacité des discussions publiques que le livre provoque.

Vous savez donc maintenant pourquoi nous avons publié ce document. Mais comment a-t-il été composé? Un éminent quotidien de Toronto soutient que le Gouvernement dans son exposé sur la politique extérieure, a fait prévaloir ses vues sur l'expérience éclairée des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, alors que, selon un journal influent de Montréal, les bureaucrates obscurantistes ont réussi une fois de plus à brouiller la netteté des grandes lignes de la politique gouvernementale. A vous de choisir.

Permettez-moi de vous montrer comment on a vraiment procédé. Tout d'abord, plusieurs organismes et ministères du Gouvernement ont préparé les documents de base, qu'on a ensuite assemblés et résumés en rapports de dimensions à peu près utilisables. On a ensuite tenu, sous les auspices de l'Institut canadien des affaires internationales, des réunions de fonctionnaires, d'universitaires, d'hommes d'affaires et d'autres personnes qui connaissaient bien les sujets à l'étude et s'y intéressaient particulièrement. Certains d'entre vous ont sans doute participé à ces réunions. Elles ont constitué de véritables séances d'apprentissage. La première, consacrée à l'Europe, a probablement été à peine plus qu'une leçon sur ce qu'il ne faut pas faire. Mais la dernière consacrée au Pacifique, a offert à tous les intéressés une expérience vivante et fructueuse.

Quand la matière de ce document est parvenue au conseil des ministres, elle était la quintessence de deux années de travail et d'expérience. Il a soulevé de vives discussions au sein des comités du Cabinet pendant plusieurs semaines, puis il a fait la navette entre les comités et les hauts fonctionnaires jusqu'à ce que le Cabinet puisse le présenter au public comme un exposé clair et net des vues du Gouvernement sur la politique extérieure mise au service des Canadiens.

J'aborde maintenant le point essentiel, à savoir le contenu de ce document et le but auquel il tend.

La révision de notre politique extérieure se devait d'identifier et de sonder les postulats qui ont servi de base à cette politique. Cependant, il fallait absolument retenir le postulat selon lequel "pour la majorité des Canadiens, leur "bien-être politique" ne peut être assuré que si le Canada demeure un état indépendant, démocratique et souverain". Sans ce postulat, toute discussion sur une politique extérieure au service des Canadiens serait inutile. Sans indépendance et sans souveraineté, nous n'avons pas besoin d'une politique extérieure. Sans démocratie, toute discussion publique est vaine.

Le document continue:

"Certains Canadiens pourraient répondre que le Canada atteindrait sans doute à un plus haut niveau de vie s'il abandonnait son indépendance et sa souveraineté pour s'annexer aux États-Unis. D'autres pourraient prétendre que les Canadiens jouiraient d'une plus grande liberté d'action politique et économique et subiraient moins de contraintes, s'ils consentaient à une baisse de leur niveau de vie. Mais la majorité semble avoir pour principal objectif d'atteindre le plus haut niveau de prospérité compatible avec le maintien de l'indépendance économique qui est le nôtre, cette définition de notre objectif national semble éminemment logique et raisonnable."

Cela étant dit, le Gouvernement définit les grands objectifs nationaux; il est dit:

- que le Canada maintiendra en toute sécurité son indépendance politique.
- que le Canada et tous les Canadiens jouiront d'une prospérité générale et croissante;
- que tous les Canadiens trouveront dans leur vie et dans leurs rapports avec les autres peuples des valeurs à conserver et à enrichir.

La révision de notre politique extérieure s'appuie sur le principe selon lequel cette politique est le moyen qui permet de poursuivre ces objectifs nationaux dans le contexte international. Je soutiens que ce principe est valable. Notre politique étrangère n'est identique à la politique étrangère d'aucun autre pays; pas même à celle de nos meilleurs amis. Chaque pays a quelque chose d'unique à préserver et à développer et quelque chose de précieux à apporter, et nous ne devons aucunement hésiter à affirmer que la politique étrangère du Canada tend à la réalisation des objectifs canadiens, de même que la politique étrangère du Danemark tend à la réalisation des objectifs danois et que l'Union soviétique tend à la réalisation des objectifs soviétiques.

Cela n'est pas une opinion étroite ni égoïste. Elle n'exclut ni la coopération ni l'alliance avec d'autres pays, ni la promotion de valeurs chères aux Canadiens comme la non-discrimination, ni l'appui d'entreprises internationales. C'est simplement une autre façon de dire que notre politique étrangère se fonde sur nos intérêts et objectifs et non pas sur les intérêts et les objectifs d'autres pays ou d'autres peuples.

La politique étrangère du Canada comme celle de toutes les autres nations n'est pas conçue dans le vide; le monde ne s'immobilise pas pendant que le Canada formule et met en oeuvre sa politique étrangère. Les objectifs de la politique du Canada peuvent compléter ceux d'autres nations ou s'y opposer.

Les visées et les buts d'autres nations empiètent sur la liberté d'action du Canada dans la sphère internationale. Nous vivons dans un monde en évolution dynamique. Des événements qui surviennent à des milliers de milles ou tout près de nous peuvent modifier les relations internationales. Des événements intérieurs peuvent modifier la planification de la politique étrangère. Il est probablement plus difficile de faire des prévisions dans ce domaine que dans tout autre. D'après le rapport:

"Le problème consiste essentiellement à saisir au vol une série d'événements et à les rassembler en un tableau clair et complet. Cette image globale doit rester fixe, juste assez longtemps pour que l'on découvre la perspective exacte qui permettra au Gouvernement d'agir en conséquence, de façon décisive et efficace. Ce tableau se compose d'éléments d'information divers recueillis à de nombreuses sources, publiques ou officielles, et constamment filtrées et analysées. Pour en avoir une juste perspective, il faut donc situer tous les éléments d'un problème politique donné dans un cadre conceptuel qui indique les principales tendances de la politique intérieure et extérieure du pays."

Ayant fait ressortir deux points plus ou moins évidents, soit que la politique étrangère du Canada doit être conçue pour la réalisation des objectifs canadiens, et que nous vivons dans un monde imprévisible et dangereux, la révision de la politique étrangère envisage ensuite les moyens disponibles d'atteindre les objectifs canadiens.

Là, je vous préviens, nous abordons une question qui soulève forcément la discussion et je n'offre à cet égard qu'un seul principe directeur; le voici. Essayons dans notre politique étrangère, comme dans nos vies privée et collective, de faire ce qui nous convient. Nous ne sommes pas une grande puissance militaire, nous n'aspérons pas à en être une. Nous ne pouvons pas résoudre les grandes questions de paix et de guerre. Le Canada possède toutefois une situation stratégique. Selon les normes internationales, il est relativement riche. C'est un grand pays commerçant. Il s'étend sur une vaste superficie et possède l'une des plus longues lignes côtières du monde. Nous avons une tradition bien établie de démocratie et de justice sociale. Notre peuple et nos ancêtres sont venus de tous les coins du monde.

Comme l'indique la révision de la politique étrangère "les ressources dont le Canada dispose, en argent, en hommes, en idées et en compétence, devraient être utilisées de la manière la plus efficace pour que l'influence du Canada, dans les relations internationales et dans les affaires mondiales, en général, soit proportionnée à la contribution distinctive qu'il veut apporter au monde".

Un autre commentaire général est sans doute approprié. La révision de la politique étrangère se préoccupe plus des principes de la politique étrangère que des questions particulières, bien que certaines de ces questions soient examinées comme exemples de l'application des principes.

Ainsi vous n'y trouverez d'étude ni de la crise du Moyen-Orient ni de la guerre du Vietnam, ni de la question cubaine, ni des événements des Antilles du Commonwealth, ni de bien d'autres affaires urgentes qui retiennent quotidiennement l'attention de mes adjoints et la mienne. Ce sont là, le plus souvent, des événements particuliers survenant à l'étranger et auxquels nous devons réagir.

Ce que vous trouverez en fait dans les documents, c'est un tableau général pour l'étude de la politique, mis à la disposition du Gouvernement et des Canadiens, et des gouvernements et des peuples des autres pays pour leur servir de guide dans leurs relations avec nous.

En l'établissant, nous nous sommes posé la question suivante: Que doit faire un gouvernement moderne pour promouvoir les intérêts des Canadiens?

Nous avons trouvé les six grands thèmes que voici. Il s'agit de:

- stimuler la croissance économique;
- préserver la souveraineté et l'indépendance;
- travailler à la paix et à la sécurité;
- promouvoir la justice sociale;
- enrichir la qualité de la vie;
- maintenir l'harmonie du milieu naturel.

Vous pourrez le constater: ces thèmes s'appliquent tant à la politique intérieure qu'à la politique extérieure. S'agissant d'un grand pays commerçant comme le Canada, on ne saurait stimuler la croissance économique à l'intérieur sans la stimuler à l'étranger. Pour préserver sa souveraineté et son indépendance, il faut les faire reconnaître à l'échelle internationale en plus d'agir sur le plan national. La paix et la sécurité sont des problèmes d'ordre mondial. On ne peut pas compartimenter la justice sociale; on ne peut pas s'opposer efficacement à la discrimination qui sévit à l'étranger si on la pratique chez soi. La qualité de la vie s'améliore par le contact des autres peuples. Les Canadiens, qui possèdent un littoral étendu et une longue frontière commune avec les États-Unis, savent que la pollution du milieu ne connaît pas de frontières politiques.

Ces six thèmes nous ont fourni le cadre général de notre politique. Mais nous ne pouvions nous en tenir à ces généralités. Il nous fallait tenter de dégager des priorités de ces thèmes si nous voulions imprimer un mouvement d'ensemble à notre future politique.

C'était là une entreprise dangereuse car elle prêtait le flanc à de fausses interprétations et même à des déformations intentionnelles.

Il va sans dire que chacune des catégories que j'ai décrites est de la plus haute importance. On pourrait affirmer, — d'aucuns l'ont fait —, que la souveraineté et l'indépendance, par exemple, viennent en premier lieu puisque, sans elles, il ne peut exister de politique étrangère dont les Canadiens aient à se soucier. On pourrait de même soutenir, — et, là encore, d'aucuns l'ont fait —, que sans la paix et la sécurité nous risquons tous la destruction dans un holocauste nucléaire.

Je ne conteste pas ces points de vue. Je veux signaler toutefois que la révision de notre politique étrangère avait pour objet d'orienter la politique étrangère du Canada et non celle d'une superpuissance dont les décisions ont des effets si considérables sur les questions de guerre et de paix.

Il nous fallait décider du meilleur usage à faire de nos ressources restreintes afin de réaliser au maximum nos buts et nos aspirations. Nous en sommes venus à la conclusion que nos ressources sont plus grandes dans certains secteurs que dans d'autres.

Jetant un coup d'oeil sur notre politique étrangère et sur son efficacité du moment, le Gouvernement a décidé qu'il fallait, plus que par le passé, mettre l'accent sur la croissance économique, sur la justice sociale et sur la qualité de la vie. Cela ne veut pas dire ni ne doit donner à entendre que les autres thèmes, — harmonie du milieu naturel, paix et sécurité, souveraineté et indépendance —, sont relégués au second plan. Cela serait tout simplement impossible. Tous ces thèmes sont des éléments essentiels de la politique du pays et tous doivent retenir à tout instant l'attention du Gouvernement.

L'insistance sur la croissance économique n'est pas une politique d'intérêt immédiat et à courte vue. Le Canada est un pays en voie de développement dont certaines régions souffrent de sous-développement chronique. Les disparités régionales doivent disparaître si l'on veut que le Canada puisse offrir à tous ses citoyens un niveau de vie convenable et satisfaisant. A cela la croissance économique est indispensable.

Le programme de développement international du Canada, que vous allez étudier au cours de l'échange, se place sous le thème de la croissance économique. Ce programme constitue notre contribution à la grande tâche que doivent accomplir les pays en voie de développement et qui consiste à accroître le rythme de croissance de leurs économies respectives. L'aide canadienne au développement ne consiste pas à distribuer des cadeaux au hasard mais plutôt à travailler la main dans la main avec les pays en voie de développement à l'oeuvre de leur croissance économique, et ce, pour le plus grand bien de tous.

Le Canada exporte peut-être davantage de marchandises par tête d'habitant que tout autre pays; en tout cas, nous sommes nettement à l'avant-garde dans ce secteur. Stimuler la croissance économique cela veut dire, pour le Canada, travailler au bien-être de la communauté commerciale internationale, car notre bien-être économique et celui des pays en voie de développement dépendent de la vigueur du marché mondial. L'existence de deux

superpuissances fait perdre toute sa signification à la répartition des pays en grandes, moyennes et petites puissances. Le Canada n'a aucune prétention au titre de "puissance" au sens strict, mais il est fermement résolu à faire entendre sa voix dans le concert des nations. Pour agir de façon constructive dans la communauté internationale, il faut posséder des éléments de puissance. Dans ce sens restreint, on doit considérer le Canada comme étant une puissance économique plutôt qu'une puissance militaire. L'insistance mise sur la croissance économique permet ainsi au Canada de jouer un rôle plus actif dans les conseils des nations.

Il peut y avoir et il y a effectivement des conflits entre les divers thèmes de notre politique; le Gouvernement est forcé de faire des choix difficiles. La possibilité d'un conflit entre la croissance économique et l'harmonie du milieu naturel en est un exemple manifeste et d'actualité. Je n'ai pas besoin d'insister là-dessus. L'expansion de l'industrie crée les emplois et la prospérité. Elle peut aussi polluer l'air, le sol et l'eau. Le Canada et tous les autres pays techniquement avancés doivent aujourd'hui prendre des décisions pénibles dans ce domaine. Il en est de même des pays en voie de développement à mesure que leur économie progresse. J'ose espérer que nous sommes prêts à relever le défi et à prendre les décisions pénibles qui s'imposent.

Le Canada condamne sans réserve l'apartheid. Chaque fois que la question est soulevée aux Nations Unies, nous appuyons davantage le point de vue des états de l'Afrique noire que ne le fait aucun autre gouvernement occidental; ces états le reconnaissent d'ailleurs. Nous avons respecté les termes des résolutions adoptées par les Nations Unies sur la vente d'armes à l'Afrique du Sud. Nous fournissons une aide considérable et croissante pour le développement des pays qui sont voisins de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie. Nous resserrons nos liens diplomatiques avec ces pays. La société Polymer a entrepris de se débarrasser des modestes placements qu'elle possède en Afrique du Sud. Nous observons strictement l'embargo commercial décrété par les Nations Unies contre le régime illégal de la Rhodésie. Nous avons pris l'initiative de manifester à la Grande-Bretagne le souci que nous inspire la reprise de ses ventes d'armes à l'Afrique du Sud.

D'aucuns ont soutenu que le Canada devrait aussi cesser ou diminuer ses relations commerciales avec l'Afrique du Sud parce que ce pays pratique l'apartheid. Je crois pour ma part que cette opinion est contestable. En principe, et exception faite des sanctions approuvées par les Nations Unies, le Canada ne refuse pas d'entretenir des relations commerciales avec les pays dont il désapprouve l'idéologie politique ou le comportement. De temps en temps des Canadiens et des étrangers qui n'aiment pas les régimes actuels de Cuba, de la Chine et de l'Union soviétique nous ont fortement invités à rompre ces relations, mais nous n'avons pas suivi leurs conseils. Nous avons même favorisé le commerce avec ces pays, parce que nous y voyons un moyen d'améliorer les relations entre nos populations respectives. Il semble bien, d'ailleurs, que la plupart des Canadiens approuvent cette ligne de conduite du Gouvernement.

Le fond de la question consiste à savoir à quoi tend la rupture des liens commerciaux. Que recherche-t-on? La modification de la politique du Gouvernement sud-africain? Dans ce cas, il faudrait donner à l'embargo beaucoup d'ampleur pour qu'il ait quelque efficacité et rien n'indique qu'un embargo recevrait l'entier appui des principaux pays commerçants.

Veut-on punir le Gouvernement sud-africain ou la minorité de race blanche? Je suis enclin à penser que les plus durement atteints seraient les membres de la majorité noire du pays, qui font presque tout le travail de production des biens à exporter.

S'agit-il de satisfaire nos propres besoins émotifs et d'exprimer la répugnance que nous inspire l'apartheid? Si tel est le cas, je crois qu'il faut envisager cette satisfaction émotive en regard des autres facteurs que j'ai mentionnés. Ce n'est pas là manquer de cœur ni faire passer les intérêts pécuniaires avant les principes. Notre embargo contre les envois d'armes montre bien que le Canada ne donne pas la priorité aux affaires d'argent. Quant à savoir si le Canada devrait interrompre ou seulement diminuer son commerce des marchandises pacifique avec l'Afrique du Sud, c'est une proposition qu'il faut examiner avec honnêteté et franchise, en songeant non seulement à nos propres intérêts mais à ceux des groupes opprimés avec lesquels nous sympathisons et auxquels nous voulons apporter notre appui.

Si les sanctions économiques imposées unilatéralement sont peu propres à amener les gouvernements coupables à s'amender, on peut sans doute s'étonner que tant de gens qui s'opposent à ce qu'on punisse les crimes et les comportements antisociaux dans leur propre société tiennent tellement à ce que des punitions soient imposées sur le plan international, où la possibilité d'obtenir de bons résultats est encore plus lointaine.

J'ai voulu vous donner une indication de la pensée dont on s'est inspiré dans le document général. Je crois que celui-ci est unique en son genre car je ne connais aucun état qui ait tenté d'énoncer les principes sur lesquels s'appuie sa politique étrangère. Ce n'est pas la perfection, je le sais, mais quand même j'ose croire qu'il mérite toute votre attention. Nous vivons dans un pays libre et rien ne vous empêche de faire ce que vous voulez pour pousser le Gouvernement dans la direction où vous voulez qu'il aille, que ce soit en matière de politique générale ou que ce soit en rapport avec une question en particulier.

Ces documents contiennent-ils réellement de l'inédit? Même à part les décisions gouvernementales précises qui y sont rappelées et qui, évidemment, sont nouvelles, il y a du neuf; je le crois. D'abord, nous y avons exposé notre politique étrangère beaucoup plus méthodiquement que jamais auparavant. Pour nous ce n'est pas simplement un exercice intellectuel, et dans les années à venir il faudra en tenir compte dans la formulation et l'application des politiques particulières.

Pendant de nombreuses années bien des Canadiens ont considéré le Canada surtout comme un membre actif du Commonwealth, de l'Organisation des Nations Unies et de l'OTAN, et comme un allié et un associé loyal des États-Unis.

Le document porte sur le monde un regard beaucoup plus proprement canadien. Nous avons décidé que le Canada devrait continuer de s'occuper activement de ses alliances et des groupements internationaux dont il fait partie, y compris, et c'est ici quelque chose de neuf, le groupement des pays entièrement ou partiellement de langue française, c'est-à-dire la Francophonie. Mais nous continuons ces associations non pas parce que nous y sommes engagés depuis des années mais parce que le Gouvernement est convaincu que ces participations aident à avancer nos objectifs nationaux.

Pendant une bonne partie de son histoire, l'attention du Canada s'est concentrée sur le sud, c'est-à-dire les États-Unis, et sur l'est, soit sur l'Europe et plus particulièrement sur la France et la Grande-Bretagne. Nous nous sommes persuadés que nous étions un pays de l'Atlantique nord. Mais en considérant le monde d'un regard proprement canadien, nous nous sommes rendu compte que nous étions un pays de l'Amérique, de l'Arctique et du Pacifique, et nous avons commencé à assumer nos responsabilités comme tel. La partie du document qui traite de l'Amérique latine démontre que nous avons de plus en plus d'intérêts d'engagés dans l'ensemble de notre hémisphère et, entre autres, dans les Caraïbes. Les lois récentes touchant nos régions arctiques qui ont été présentées à la Chambre des communes démontrent que nous assumons notre responsabilité à l'égard de l'écologie de l'Arctique canadien non seulement dans notre propre intérêt mais aussi dans l'intérêt de tous. L'importance croissante des pays du Pacifique pour le Canada est rappelée dans la partie du document qui traite du Pacifique. Et cette nouvelle dimension géographique ne signifie pas tellement pour nous un changement de pôle d'attraction qu'un élargissement de notre intérêt. Ce recul de nos horizons ne relâche pas pour autant les liens étroits que nous avons avec les États-Unis bien qu'il puisse nous aider à éviter de pousser trop loin notre sujétion économique à l'égard de l'économie américaine. En Europe, nous raffermissons nos liens traditionnels avec les états occidentaux et nous nous créons de nouvelles attaches avec les pays de l'Est. Nos relations traditionnelles avec l'Inde et le Pakistan n'ont souffert en rien; en Afrique, nos liens historiques avec les nouveaux états anglophones se raffermissent grâce à nos nouvelles relations avec les nouveaux états francophones. Nous comprenons difficilement que des observateurs aussi bien de chez nous que de l'étranger puissent prétendre que le Canada soit en train de s'enfermer dans l'isolationnisme simplement parce que nous voyons le monde avec un regard proprement nôtre, comme le font tous les autres pays.

Parmi les énoncés qui portent le plus à controverse dans la partie générale du document, il y a ceux qui traitent de notre rôle et de notre influence.

"Il est déjà téméraire d'oser prévoir et prédire quel sera le rôle du Canada dans un monde en évolution constante. Il est plus téméraire encore et même présomptueux de fonder une politique étrangère sur un rôle, celui d'homme-à-tout-faire international, qu'on assignerait d'office au Canada."

"Il n'existe pas de rôle naturel et immuable, ni d'influence permanente du Canada dans le monde d'aujourd'hui. Son rôle

et son influence doivent être le résultat d'une action politique axée sur des objectifs précis. Certes ce ne sont pas des avantages à négliger en matière de relations internationales, mais on ne peut en faire le but de sa politique. La popularité et la considération ne sont pas des fins en soi; elles reflètent le succès d'une politique, elles ne la créent pas."

Cette partie du document a été maintes fois mal interprétée et on a cru qu'elle signifiait que le Canada cherchait à se soustraire à ses obligations internationales et à répudier l'oeuvre magnifique qu'il a accomplie en se faisant l'arbitre de certains conflits et en s'engageant dans des opérations de maintien de la paix qui l'accaparent encore aujourd'hui à Chypre, au Moyen-Orient et au Cachemire. Rien n'est plus loin de la vérité. Le Canada est toujours prêt à offrir ses services comme médiateur ou à fournir des forces militaires pour le maintien de la paix dès l'instant où on le lui demande, mais il faut qu'il y ait un espoir réel que de telles opérations seront utiles.

La révision nous a rappelé bien des vérités que nous connaissons déjà mais auxquelles nous n'accordions pas suffisamment d'importance. En vieillissant, les humains ont tendance à se tourner vers le passé et à idéaliser le bon vieux temps qui leur échappe à jamais. Vers la fin des années 1940 et le début des années 1950 le Canada, dont l'économie, au sortir de la guerre, était renforcée alors que celle de la plupart des pays était affaiblie, a joué pendant une courte période d'un prestige extraordinaire sur la scène internationale. Depuis lors, les alliés et les anciens ennemis ont rebâti leur économie, l'Union soviétique est devenue une superpuissance, la Chine possède maintenant les moyens de devenir une puissance mondiale. Tout cela est vrai, mais il est encore plus vrai que le Canada a vu sa force et son indépendance s'accroître depuis cette époque, à un degré qui n'est généralement ni soupçonné ni compris par certains Canadiens. Notre courte période de prestige dans un monde dévasté par la guerre est sans doute du passé, mais le Canada est devenu adulte dans le monde actuel, il y prend son vrai rang et il y joue le rôle qui lui revient.

Le document définit ainsi le problème central du Canada: comment mener une vie distincte, mais en harmonie avec l'état le plus puissant du monde? Ce serait là le sujet d'un autre discours, et je ne veux pas l'aborder ce soir. Nous n'avons pas consacré un opuscule spécial à cette question, en partie parce qu'elle imprègne les six opuscules publiés, en partie parce que d'autres études se poursuivent sur des aspects particuliers des relations entre le Canada et les États-Unis en matière d'énergie, d'investissement, de capitaux étrangers et de défense. Nos relations avec les États-Unis seront un sujet constant de débat tant que nos deux pays se partageront le même continent, et je suis certain qu'une partie de ce débat aura lieu ici ce soir. Je me contenterai pour le moment de dire que ce serait très mal servir les intérêts des Canadiens et la cause de l'indépendance du Canada que de fonder notre politique extérieure sur l'anti-américanisme déclaré ou larvé....

Il y a cependant des points que j'aimerais aborder brièvement. D'abord, les relations du Canada avec le tiers-monde entrent dans le cadre conceptuel de l'exposé général, pratiquement sous toutes les grandes orientations politiques, notamment la croissance économique, la justice sociale et la qualité de la vie.

Les programmes d'aide et de commerce du Canada par rapport aux pays en voie de développement visent à favoriser leur croissance économique, ce qui est une de nos préoccupations prioritaires, car seule la croissance économique peut permettre à ces pays de libérer leurs populations de la servitude d'une vie dépassant à peine le niveau de la subsistance ou même inférieure à ce niveau et les aider à exploiter leurs ressources et à apporter leur concours à l'enrichissement de la collectivité humaine. De même que nous essayons chez nous d'assurer pleinement la justice sociale à nos populations autochtones, ce qui est une autre de nos préoccupations prioritaires, ainsi nos programmes d'aide et de commerce concourent à répandre davantage les bienfaits de la justice sociale dans les pays d'Afrique et d'Asie. Si l'on aborde la question de la qualité de la vie, nous constatons que nous sommes les gagnants, car plus nombreux sont les Canadiens qui entrent en contact avec les anciennes civilisations et les philosophies profondes des pays d'Afrique et d'Asie, plus nombreux sont les étudiants et les immigrants de ces pays qui contribuent à notre vie nationale, plus aussi notre mode de vie et notre société s'enrichissent.

Dans le passé, le programme de développement du Canada, lancé lors de la création du Plan de Colombo en 1950, a reflété nos relations de longue date au sein du Commonwealth. Des anciennes colonies d'Asie et d'Afrique, notre programme de développement s'est étendu aux anciens territoires britanniques des Caraïbes. La renaissance du Canada français a fait déborder notre programme d'aide vers les anciennes colonies françaises d'Afrique. Comme le Gouvernement l'a annoncé dans son document sur la politique extérieure, nos efforts et nos ressources s'orientent maintenant davantage vers les pays du Pacifique et vers l'Amérique latine. Cela entraînera un accroissement de l'aide et des investissements dans la région du Pacifique. En Amérique latine, où nous avons un modeste programme d'aide multilatérale au développement, nous songeons à étendre notre aide aux pays que nous pouvons le mieux favoriser.

Dans toutes nos relations avec les pays du tiers-monde, l'aide au développement est l'élément le plus important. Il doit en être ainsi, car le Canada ne nourrit aucune ambition politique dans le tiers-monde, si ce n'est celle d'apporter tout ce qu'il peut pour renforcer leur économie, les aider à assurer à leurs populations un degré croissant de justice sociale et pour partager avec eux la grande tâche humaine qui consiste à enrichir la qualité de la vie sur la terre.